Nations Unies E/C.2/2010/2/Add.17

Conseil économique et social

Distr. générale
19 octobre 2009
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales
Session ordinaire de 2010
25 janvier-3 février 2010

Rapports quadriennaux pour la période 2005-2008 des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil*

Note du Secrétaire général

Table des matières

		Page
1.	Aviation sans frontières	2
2.	Center for Migration Studies of New York	4
3.	Cercle des dames mourides	6
4.	Coalition contre le trafic des femmes	8
5.	Fondation Dui Hua	10
6.	European AIDS Treatment Group	12

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales ne sont pas revus par les services d'édition.

09-56467 (F) 031209 091209

Merci de recycler

1. Aviation sans frontières (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Objectifs de l'organisation : Aviation sans frontières France (ASF-F) a essentiellement pour objectif de coordonner, à l'aide de petits avions, les actions humanitaires menées dans les zones les plus isolées du globe. Au fil des ans, ASF-F a élargi ses activités : a) missions aériennes : ASF-F cherche principalement à apporter un appui efficace aux organisations non gouvernementales œuvrant dans des zones isolées; elle possède actuellement trois appareils – deux Cessna Caravan et un Cessna 182 –, tous basés en Afrique centrale; b) transport d'enfants malades : cette activité consiste à aller chercher des enfants nés dans des pays en développement (Afrique, Asie) et atteints de maladies qui ne peuvent être soignées dans leur pays d'origine; c) livraison de fournitures médicales : ASF-F a envoyé des colis de médicaments, des fauteuils roulants et du petit matériel chirurgical à des organisations non gouvernementales dans le monde entier; d) transport de réfugiés : en 2008, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a fait appel à ASF-F pour aller chercher des groupes de réfugiés bhoutanais au Népal.

La période 2005-2008 a été marquée, pour ASF-F, par la conclusion d'un partenariat avec deux importants investisseurs, l'Office d'aide humanitaire de la Commission européenne (ECHO) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle a pu ainsi étendre ses activités à l'est de la République démocratique du Congo et intervenir ainsi à partir de Mbuyi Mayi, dans le Kasaï occidental, et de Goma, dans le Nord-Kivu, l'objectif premier étant de maintenir des liaisons aériennes avec les régions isolées. En 2006, ASF-F a obtenu un financement du PNUD, ce qui lui a permis de baser un Cessna Caravan à Mbandaka, la principale ville de la province Équatoriale. L'efficacité de ce service aérien a amené le PNUD à proposer à ASF-F de baser un autre Cessna Caravan à Kisangani, dans la province Occidentale de la République démocratique du Congo. ASF-F a élargi son rayon d'action en République démocratique du Congo grâce aux accords de l'ONU. Elle a resserré sa coopération avec toutes les organisations non gouvernementales à vocation humanitaire dans ce pays, ainsi qu'avec les organismes des Nations Unies. Au cours de la période considérée, l'organisation n'a pas connu de grands changements. Elle a toutefois dû s'adapter aux exigences de l'ECHO et de l'ONU (recrutement de personnel qualifié, actualisation des consignes destinées aux pilotes, rédaction de rapports, etc.).

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Le Président d'ASF-F a assisté à deux conférences annuelles des organisations non gouvernementales : a) l'examen global approfondi à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010, manifestation qui s'est tenue au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, en 2006, à laquelle elle a pris part en tant qu'ONG partenaire; b) la célébration du soixantième anniversaire de la Journée des droits de l'homme, le 10 décembre 2008, au Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées des Nations Unies : Missions aériennes en République démocratique du Congo avec l'appui de

l'ONU : de 2005 à 2008, ASF-F a effectué des missions en République centrafricaine, au Tchad, en République démocratique du Congo, au Niger et au Sénégal avec deux types d'appareils – Cessna Caravan 208 et Cessna 182. En République démocratique du Congo, ASF-F opérait depuis Boende (province Équatoriale) jusqu'en 2006, et depuis Goma (Nord-Kivu) et Mbuji Mayi (Kasaï occidental) de 2005 à 2006 (ECHO) avec les Cessna Caravan. Jusqu'à cette date, l'un des Cessna 182 était basé en République centrafricaine, l'autre au Sénégal. Le début de l'année 2008 a marqué un tournant pour les missions aériennes de l'organisation, qui a décidé de cesser d'exploiter le Cessna 182. En fait, ce quadriplace ne répondait pas aux besoins des organisations non gouvernementales. De plus, le carburant utilisé pour ce type d'avion, l'avgas, est rare en Afrique. ASF-F avait parfaitement conscience du manque de liaisons aériennes cohérentes en République démocratique du Congo et des problèmes de sécurité pour le personnel des organisations non gouvernementales. Dans le cadre du projet d'« Appui logistique aux vols humanitaires », qui a démarré à Mbandaka en juin 2006 et s'est poursuivi jusqu'en décembre 2008, ASF-F a assuré en moyenne une liaison aérienne avec 15 sites autour de Mbandaka, et a transporté 5 838 agents de plus 150 organisations non gouvernementales (internationales ou nationales et organismes des Nations Unies) et 116 095 kilogrammes de produits et matériels humanitaires (allant des médicaments aux bicyclettes). En mai 2008, à la demande des bureaux du PNUD à Kinshasa, ASF-F a ouvert une nouvelle base à Kisangani, dans la province Occidentale de la République démocratique du Congo, desservie par un deuxième Cessna Caravan. Cette opération a également été financée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, par l'intermédiaire du Fonds de financement commun. De mai à décembre 2008, ASF-F a relié par avion 22 sites autour de Kisangani et a transporté 1 011 agents de plus de 50 organisations non gouvernementales (internationales ou nationales et organismes des Nations Unies), ainsi que 56 952 kilogrammes de produits et matériels humanitaires. L'objectif premier de ces deux projets était de proposer aux organisations non gouvernementales opérant dans les deux provinces des liaisons aériennes offrant toutes les garanties de sécurité pour leur permettre d'intervenir dans les zones isolées et d'assurer des évacuations médicales sans danger.

Budget et organisation : Les deux missions de Kisangani et de Mbandaka ont été financées à hauteur de 75 % par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires; des organisations non gouvernementales ont assumé les 25 % restants (recouvrement des coûts). Dans un souci d'efficacité, ASF-F a recruté du personnel international, à savoir deux pilotes et un chef de mission ainsi que des agents locaux (employés de maison, gardiens chargés de la surveillance des logements et des avions, logisticiens). ASF-F n'a pu participer à toutes les réunions logistiques hebdomadaires à Kinshasa, faute de personnel. En revanche, elle était présente aux principales réunions consacrées au budget et à l'organisation des missions aériennes en République démocratique du Congo. Elle n'a pas participé aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires ni aux grandes conférences et autres réunions de l'ONU au cours de la période considérée, son action étant concentrée sur les missions en République démocratique du Congo et sur l'élaboration de programmes aériens en coopération avec des organisations locales en Afrique centrale ou en France.

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement : ASF-F a contribué directement à la réalisation des objectifs du

Millénaire pour le développement, en particulier les objectifs 4 (Réduire la mortalité infantile) et 8 (Mettre en place un partenariat pour le développement), objectifs relayés à ses services en charge des fournitures médicales et du transport d'enfants. Trois zones géographiques étaient ici visées : l'Afrique (jusqu'à 80 % de ses activités), l'Asie et le Moyen-Orient. ASF-F a par ailleurs contribué indirectement à tous les objectifs du Millénaire pour le développement à travers ses principales activités – les missions aériennes en Afrique centrale. De 2005 à 2008, en République démocratique du Congo, ASF-F est venue en aide à plus de 200 organisations non gouvernementales internationales et nationales ainsi qu'à des organismes des Nations Unies et a œuvré à la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement (problèmes médicaux, alimentation, système d'approvisionnement en eau et d'assainissement, soins de santé, éducation et environnement) en transportant 10 099 agents humanitaires et 342 226 kilogrammes de fret humanitaire (40 terrains d'aviation dans cinq pays africains) en 65 748 heures de vol.

2. Center for Migration Studies of New York (Statut consultatif spécial accordé en 2001)

I. Introduction

Objectifs de l'organisation : Le Center for Migration Studies of New York est une organisation à but non lucratif fondée en 1964. Sa vocation première est de soutenir et mener des travaux de recherche et de servir de cadre à des débats sur les migrations internationales. L'organisation publie l'*International Migration Review*, une revue renommée spécialisée dans les études relatives aux migrations internationales et avalisée par des experts. Elle publie aussi des ouvrages et des monographies et mène des programmes de recherche. Elle organise des conférences et forums sur les migrations internationales, dont la conférence juridique nationale annuelle sur la politique en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Des représentants du Center for Migration Studies ont notamment participé aux réunions ci-après.

2005-2008 : Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York : 26 et 27 octobre, quatrième, cinquième, sixième et septième réunions de coordination sur les migrations internationales (Département des affaires économiques et sociales, Secrétariat de l'ONU, Division de la population); 2006 : Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement; séminaire sur les migrations et le vieillissement, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR); 2007, Genève : consultation annuelle du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) avec les organisations non gouvernementales; septième série de conférences du Comité pour la protection des droits des migrants; quatre-vingt-quatorzième session du Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM); protection des réfugiés et solutions durables dans le contexte des migrations internationales (HCR); dialogue sur les questions de protection; 2008, Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York : neuvième réunion du Processus consultatif informel ouvert à tous sur les

océans et le droit de la mer; réunion d'experts sur les migrations internationales (UNITAR); Construire la paix : une place pour la religion (nonce apostolique et Observateur permanent du Saint-Siège auprès de l'Organisation des Nations Unies); présentation des actes de la conférence juridique organisée en 2008 par le Center for Migration Studies of New York et l'OIM; 2008, Genève : septième session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme, « Impact négatif sur la réalisation du droit à l'alimentation de l'aggravation de la crise alimentaire mondiale causée notamment par la flambée des prix des denrées alimentaires »; huitième session du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille; quatre-vingt-dix-septième Conférence internationale du Travail (Organisation internationale du Travail); huitième session du Conseil des droits de l'homme; « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays » (art. 14, Déclaration universelle des droits de l'homme); consultations informelles dans le cadre du Dialogue international sur les migrations – migration de retour : défis et opportunités (OIM).

Autres pays : 2007 : Forum mondial sur la migration et le développement, Bruxelles; Forum sur le travail décent au service d'une mondialisation équitable (OIT), Lisbonne; 2008 : huitième Conférence sud-américaine sur la migration (Gouvernement uruguayen, avec la coopération et l'assistance technique de l'OIM), Montevideo; deuxième Forum mondial sur la migration et le développement, Manille.

Un représentant du Center for Migration Studies est intervenu en tant qu'orateur aux réunions suivantes : Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York : 2007 : table ronde réunissant la United Nations Association of the United States of America et le Business Council for the United Nations sur le thème de la population et des migrations internationales.

Coopération avec les organes et institutions spécialisées de l'ONU sur le terrain et au Siège

Forum sur le rapport de la Commission mondiale sur les migrations internationales (2005) : en coopération avec l'Université de Fordham et avec le soutien de la Fondation MacArthur, le Center for Migration Studies a organisé un forum d'une journée à New York pour examiner les recommandations de la Commission mondiale sur les migrations internationales et leurs incidences. Les documents établis par les 11 experts invités au forum ont été publiés dans *International Migration and the Global Community*.

Conférence sur les migrations internationales et le développement (2008) : en coopération avec l'OIM, le Center for Migration Studies a organisé, à New York, une conférence sur les migrations internationales et le développement placée sous le thème : Poursuite du dialogue : perspectives juridiques et politiques. Depuis 30 ans, le Centre organise des conférences juridiques pour stimuler les échanges et évoquer les évolutions juridiques les plus récentes en matière de migrations. Lors de cette conférence, des experts, des chercheurs, des décideurs et des responsables de programmes ont pu examiner les conclusions, issues de réunions intergouvernementales passées, leurs incidences et les résultats auxquels elles ont abouti; elle a permis également de jeter un regard sans complaisance sur l'avenir du débat relatif aux migrations internationales et au développement. Cette manifestation qui réunissait des participants venus d'horizons très divers ayant des

perspectives et des intérêts différents – représentants de missions permanentes auprès de l'ONU, milieux universitaires, monde de la recherche, médias, classe politique et hommes de terrain – a donné lieu à des échanges enrichissants qui ont permis de se faire une idée des implications politiques et juridiques de ces questions et des mesures à prendre.

3. Cercle des dames mourides (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Changement de nom : Lors de son assemblée générale du 14 février 2008, l'organisation a modifié l'article 1 de son statut. Le Cercle des dames mourides s'appelle à présent le Centre des dames mourides. On notera toutefois que le changement de nom n'a aucune incidence sur sa vision, sa mission, et son but et ses objectifs, ses activités, ou encore l'orientation ou la portée de ses travaux. Le Centre des dames mourides (CDM) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui entend œuvrer à l'autonomisation des femmes et des enfants mauriciens, sans distinction de classe, de race ou de religion.

Objectif de l'organisation : Promouvoir le bien-être des femmes et des enfants dans la société, sans aucune discrimination. Vision : faciliter un dialogue pacifique et harmonieux entre toutes les catégories de la population, sans distinction de classe, de race et de religion. Mission : Par le biais du bénévolat social, les membres du Centre des dames mourides travaillent à l'amélioration des conditions sociales et du bien-être des femmes et des enfants pour le bien des communautés et de la société tout entière. Valeurs : a) intégrité; b) service pour tous; c) professionnalisme; d) paix et harmonie; e) égalité des chances. Objectifs : a) prêter assistance à ceux qui en ont besoin; b) renforcer le pouvoir d'action des femmes grâce à la formation et au développement des compétences; c) sensibiliser les femmes à divers problèmes sociaux et aux progrès accomplis sur le terrain des droits des femmes; d) offrir aux femmes et aux enfants une formation sociale, économique et spirituelle pour leur permettre de mener une existence digne et respectable; e) promouvoir le dialogue interconfessionnel entre les différentes communautés.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Dans le droit fil du troisième objectif du Millénaire pour le développement (Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes), le Centre des dames mourides a mis en place diverses activités visant à renforcer le pouvoir d'action des femmes : programmes de formation, campagnes d'information, aide aux personnes démunies, échanges entre Mauriciens de toutes confessions.

Programmes de formation : a) les femmes et le développement social : face aux exigences du nouvel ordre mondial, des femmes ont reçu la formation et les compétences voulues pour pouvoir prendre leur destinée en main; b) stages destinés à rendre les femmes plus autonomes : informatique, premiers secours, formation de responsables féminines d'organisations non gouvernementales aux fonctions de direction. En raison du triple rôle qu'elles doivent assumer, les femmes ont une vie très difficile. Aussi le Centre des dames mourides s'efforce-t-il de leur proposer des loisirs et autres activités de détente – camps de vacances, sorties, pique-niques.

Les femmes et le développement économique : pour aider les femmes à s'émanciper sur le plan économique, le Centre leur propose des formations qui leur permettent d'acquérir les outils et compétences nécessaires pour créer leur propre entreprise. Il a ainsi organisé des cours de pâtisserie, de couture, de peinture sur tissu, de tricot, de cuisine et de conservation des aliments. Des visites d'usines ont été organisées pour expliquer aux femmes le développement économique de leur pays et leur montrer la place que peuvent occuper leurs compétences dans le tissu économique. Des personnes ressources du Ministre des droits de la femme, du développement de l'enfant, du bien-être de la famille et de la protection des consommateurs, de l'Agence nationale de promotion de l'artisanat et du Conseil mauricien des services sociaux ont été invitées à faire part de leur expérience et à indiquer aux femmes comment améliorer leur travail.

Le Centre a mené des campagnes de sensibilisation sur diverses questions : la maltraitance des enfants, l'importance de l'allaitement au sein, les règles de politesse, la nécessité de protéger l'environnement, le besoin d'un dialogue interculturel et l'intérêt du service social. Ces activités, qui se sont déroulées dans un grand nombre de villes et villages, ont été organisées avec le concours de spécialistes locaux et étrangers. Au cours des campagnes de sensibilisation, des personnes ressources des ministères, des membres de la police et des travailleurs sociaux ont été invitées à partager leur expérience et leur savoir avec les participants.

Les femmes et la santé : la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes aborde certains aspects du droit des femmes à la santé. Elle exige l'égalité d'accès aux informations qui touchent aux soins de santé. Le Centre des dames mourides a monté, dans cette optique, plusieurs campagnes visant à informer les femmes sur leurs droits à des soins de santé de qualité et, plus important encore, à les convaincre de prendre soin de leur santé pour leur propre bien et celui de leur famille. Depuis 2007, le Centre s'est rendu dans plus de 20 villes et villages de Maurice pour faire comprendre aux femmes l'importance des contrôles gynécologiques réguliers et de l'examen des seins et leur apprendre à pratiquer chaque mois une autopalpation. Il s'est efforcé de venir en aide à tous ceux qui sont dans le besoin, sans aucune discrimination. Il a régulièrement distribué des vivres, vêtements et fournitures scolaires aux populations des régions pauvres. Il a également dispensé des consultations médicales gratuites. Des activités ont été périodiquement organisées à l'intention des personnes handicapées.

Dialogue interconfessionnel : le Centre des dames mourides a engagé un dialogue avec toutes les composantes de la société mauricienne. Ce dialogue est ouvert à tous, croyants de toutes confessions mais aussi athées. Le Centre a été régulièrement invité à participer à des rassemblements interconfessionnels. Des échanges consacrés aux différentes religions ont été organisés afin d'amener les multiples communautés religieuses qui forment la société mauricienne à mieux se comprendre et à tisser entre elles des liens de fraternité.

Activités destinées aux enfants : les enfants sont les dirigeants de demain. Le Centre attache beaucoup d'importance à leur éducation. Dans le droit fil de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui établit un ensemble de normes minimales universelles pour tous les enfants, le Centre a organisé des activités visant à promouvoir le développement de l'enfant. Quelques dates importantes sont

ici à retenir : janvier 2005 : participation du Centre au Forum de la société civile organisé par l'ONU dans le cadre de la Conférence sur les petits États insulaires en développement; août 2005 : intégration dans le Réseau des femmes africaines pour le développement et la communication; 2007 : établissement de liens avec la municipalité de Vacoas-Phoenix; admission à la section nationale du Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine; 2008 : participation au Forum de la société civile de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), tenu à Maurice. La Présidente du Centre des dames mourides a participé à la Conférence consultative sur la pauvreté et le développement et au Sommet des chefs d'État placé sous le même thème, organisés par la SADC à Maurice.

4. Coalition contre le trafic des femmes (Statut consultatif spécial accordé en 1989)

I. Introduction

Objectifs de l'organisation : Fondée en 1988, la Coalition contre le trafic des femmes est une organisation non gouvernementale qui s'emploie à promouvoir les droits fondamentaux des femmes en luttant au niveau international contre l'exploitation sexuelle sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de traite des personnes, de prostitution, de tourisme sexuel, de pornographie ou d'industrie du mariage sur Internet. La Coalition a été le premier réseau mondial de lutte contre la traite des êtres humains et autres formes d'exploitation sexuelle, et compte à ce jour des réseaux régionaux et des organisations affiliées en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, en Australie, en Europe, en Amérique latine et en Amérique du Nord. La Coalition entend dénoncer, aux plans national et international, les violations des droits fondamentaux subies par les victimes de la traite des êtres humains, et faire connaître les bonnes pratiques pour combattre ce phénomène et protéger les droits des victimes. Ces quatre dernières années, la Coalition a ainsi beaucoup travaillé sur la prévention de la traite des femmes et des filles; elle a voulu ici s'attaquer à la demande et a, pour ce faire, cherché à s'assurer du respect de l'article 9.5 du Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, à durcir les législations nationales, à prévoir des sanctions pénales et plus lourdes et à sensibiliser les jeunes hommes et les garçons pour les amener à modifier leurs comportements sexuels condamnables envers les femmes.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Entre 2005 et 2008, la Coalition contre le trafic des femmes a participé chaque année aux sessions de la Commission de la condition de la femme et organisé au moins deux manifestations parallèles destinées aux ONG sur les thèmes de la traite des êtres humains et de l'exploitation sexuelle. Ces manifestations ont été coparrainées par d'autres ONG bénéficiant du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. 2007, Commission de la condition de la femme, Table ronde 1 : l'exploitation sexuelle des filles; Table ronde 2 : les hommes, les garçons et la demande en matière de prostitution. 2008, Commission de la condition de la femme, table ronde 1 : les aspects économiques de l'industrie du sexe : le financement de l'égalité des sexes; table ronde 2 : acheteurs

et trafiquants, partenaires de l'exploitation sexuelle. À la quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, la Coalition a participé, dans le cadre des travaux du groupe des ONG sur la traite des êtres humains, à l'élaboration d'un projet de résolution sur la demande de femmes et de filles victimes de traite (adoptée comme résolution 49/2) et a présenté une déclaration écrite. Elle a par ailleurs préparé des contributions écrites et orales sur les thèmes prioritaires des cinquantième, cinquante-et-unième et cinquante-deuxième sessions de la Commission. Chacune de ces contributions était appuyée par d'autres ONG dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

Coopération avec les organes et les institutions spécialisées de l'ONU sur le terrain et au Siège

2005 : La Coalition contre le trafic des femmes a : a) apporté son concours aux travaux du Rapporteur spécial sur la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants; b) coparrainé une conférence de presse au Parlement européen à Bruxelles, à laquelle participait le Rapporteur spécial; c) répondu à un questionnaire envoyé par le Rapporteur spécial pour son rapport annuel 2006 (E/CN.4/2006/62).

2006 : a) la Coalition contre le trafic des femmes a signé, avec 125 autres ONG, une déclaration appuyant le rapport 2006 du Rapporteur spécial; b) le réseau Asie-Pacifique de la Coalition a organisé une conférence régionale à Chiang Mai (Thaïlande); c) la Coalition a participé à la trente-et-unième session du Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage qui s'est tenue à l'Office des Nations Unies à Genève.

2007 : La Coalition contre le trafic des femmes a : a) assisté à la sixième session du Conseil des droits de l'homme à Genève et soumis une déclaration écrite (A/HRC/6/NGO/43) sur le rapport annuel du Rapporteur spécial consacré aux mariages forcés et à la traite des êtres humains; b) participé au Siège de l'ONU à New York, à la trente-septième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, à l'occasion de laquelle elle a présenté un rapport parallèle sur les Pays-Bas; c) tenu, à Genève, des réunions annuelles avec le HCR, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation internationale du Travail (OIT), et participé à la réunion annuelle de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

2008 : À la huitième session du Conseil des droits de l'homme à Genève, la Coalition a présenté une déclaration orale sur le mandat du Rapporteur spécial et a proposé un candidat pour la nomination du prochain Rapporteur spécial; la Coalition a soumis une déclaration écrite au Rapporteur spécial, qui avait sollicité la contribution de membres de la société civile; la Coalition a participé au Forum mondial sur la lutte contre la traite des êtres humains, à Vienne; elle a pris part à la soixante-et-unième Conférence annuelle DPI/ONG au siège de l'UNESCO à Paris, et a coparrainé l'atelier intitulé « Violence à l'égard des femmes : travailler ensemble pour mettre fin à cette violation des droits fondamentaux », au cours duquel elle a fait une présentation.

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement : Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes : la Coalition contre le trafic des femmes a reçu des visiteurs venus du monde entier, notamment des représentants gouvernementaux et des responsables

d'ONG, et a échangé avec eux des informations sur les bonnes pratiques en matière de lutte contre la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle; elle est intervenue dans la mise au point du projet CHALLENGE en Bulgarie et en Roumanie destiné à dépister et dénoncer les travers de la législation concernant la prostitution et la traite des êtres humains; elle a participé à la Conférence de la Trafficking Awareness-Raising Alliance à Glasgow (Écosse), organisée en association avec le Glasgow Inter-Agency Working Group on Trafficking; a rencontré, en Australie, des responsables du gouvernement de ce pays pour évoquer les effets pervers de la dépénalisation des maisons closes; est intervenue devant le Parlement britannique pour parler de l'efficacité des lois en matière de prostitution et de traite des êtres humains qui cherchent à éliminer la demande sur le marché du sexe; elle a tenu la première Conférence internationale sur la traite des êtres humains et la prostitution à Benin City (Nigéria), organisée en collaboration avec l'Associazione IROKO Onlus, affiliée à la Coalition, et la Nigerian National Agency for the Prohibition of Trafficking in Persons; elle a organisé au Koweït, aux côtés de la Norwegian Church Aid, la toute première consultation sur l'exploitation sexuelle, la prostitution et la traite des femmes et des filles au Moyen-Orient; elle a participé à un forum international à Pusan (République de Corée) pour marquer l'anniversaire de la promulgation des lois antiprostitution de ce pays; elle a tenu des tables rondes au Mali sur le thème « Rôle et responsabilité des agences de voyage, des hôtels et autres entreprises » dans la lutte contre la traite des êtres humains; elle a participé, au Nigéria, à l'élaboration d'un document commun sur la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle; sa branche pour l'Amérique latine et les Caraïbes a organisé au Mexique, en 2006, 20 ateliers de formations des enseignants sur la prévention de la prostitution et de la traite des enfants. En novembre 2008, le site Web et le Centre de documentation en ligne de la Coalition comptabilisaient 998 718 visites. La Coalition a tenu à jour un utilitaire de gestion automatique de listes de diffusion sur Internet pour 300 abonnés (ONG et particuliers) sur les questions de la traite et de l'exploitation sexuelle. Son rapport annuel a été envoyé à 2 000 destinataires (ONG, particuliers et gouvernements). La Coalition a créé une chaîne sur YouTube pour diffuser des vidéos comme « Wanted », un court-métrage produit par la Coalition pour expliquer les liens entre la prostitution et la traite des êtres humains.

Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies. La Coalition contre le trafic des femmes a présenté une déclaration écrite sur les faiblesses des politiques actuelles de prévention du VIH/sida et proposé de meilleures pratiques en matière de prévention. La Coalition a évoqué la vulnérabilité des femmes face au VIH/sida dans ses interventions orales et écrites destinées aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme et dans sa contribution au rapport du Secrétaire général intitulé Étude approfondie de toutes les formes de violence à l'égard des femmes.

5. Fondation Dui Hua (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

La Fondation Dui Hua (dont le nom signifie « dialogue », en mandarin) a pour objet de servir la cause universelle des droits de l'homme au moyen d'un dialogue solidement étayé entre les États-Unis et la Chine. Dui Hua s'appuie sur ses partenariats, ses travaux de recherches et ses publications pour militer en faveur

d'un meilleur traitement des détenus chinois, et notamment pour obtenir des libérations anticipées et des réductions de peine pour les prisonniers politiques non violents et les prisonniers religieux. En août 2007, Dui Hua, dont le siège se trouve à San Francisco (Californie), a ouvert un deuxième bureau à Hong Kong (région administrative spéciale de Chine). Ce bureau, qui emploie le responsable des recherches et des opérations à Hong Kong (région administrative spéciale de Chine) de Dui Hua ainsi que deux correspondants, fait office de pôle de recherche pour la Fondation. Depuis l'octroi du statut consultatif spécial il y a quatre ans, le budget de la Fondation a considérablement augmenté et son champ d'activités s'est grandement élargi. Dui Hua occupe à présent 10 personnes à temps plein dans deux bureaux, et son budget avoisine 900 000 dollars. À l'époque où Dui Hua s'était vu accorder le statut consultatif spécial, en 2005, seul un gouvernement lui octroyait une subvention (la Suisse). Aujourd'hui, elle en reçoit également de la Norvège, de la Suède et du Danemark. Si les travaux de Dui Hua se concentrent principalement sur la mobilisation en faveur des prisonniers politiques et religieux, l'organisation s'intéresse aussi depuis peu à la politique en matière de justice pour les mineurs ainsi qu'à la récente multiplication des « incidents de masse » en Chine.

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Dui Hua a largement participé aux travaux de l'ONU. La Fondation était notamment présente aux évènements suivants : a) trente-quatrième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels en 2005, à Genève. Le Directeur exécutif de la Fondation, des membres du conseil d'administration et un employé du programme ont assisté à la réunion des ONG au cours de laquelle a été lue une déclaration de la Fondation sur le rapport initial de la Chine au Comité des droits économiques, sociaux et culturels concernant la mise en œuvre par ce pays du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels; b) Examen ministériel annuel, Siège de l'ONU, New York : préalablement à cet examen, Dui Hua a soumis des recommandations sur la mise en œuvre par la Chine des objectifs et des engagements convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement en matière de développement durable, recommandations plus particulièrement axées sur les droits de l'homme et l'état de droit. Dui Hua étant une organisation de défense des droits de l'homme attachée aux principes de transparence, de dialogue et de compréhension mutuelle, ses représentants ont été en contact avec les parties intéressées en Chine, aux États-Unis, et partout dans le monde; c) septième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève. Depuis 2005, Dui Hua a pu avoir à trois reprises des discussions poussées avec le Haut-Commissaire et le Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'homme à Genève, en 2006 et 2008. La Fondation a aidé le Haut-Commissaire et le Haut-Commissaire adjoint aux droits de l'homme à préparer leurs voyages en Chine, respectivement en 2005 et 2007, en leur donnant des informations sur les dossiers et problèmes préoccupants.

Dui Hua entretient de bonnes relations de travail avec le Rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. La Fondation a participé aux préparatifs de la mission inédite effectuée en Chine par le Rapporteur spécial, en 2005. Au retour de ce voyage, des membres de son personnel ont interviewé le Rapporteur spécial et l'entretien a été publié dans *Dialogue*, le bulletin d'information de Dui Hua.

Le nouveau point fort des activités de la Fondation, à savoir la justice pour les mineurs, l'a amenée à s'intéresser aux travaux du Comité des droits de l'enfant.

À l'occasion de l'Examen ministériel annuel, qui s'est tenu en 2008 à New York, Dui Hua a présenté des recommandations sur la mise en œuvre par la Chine des objectifs et des engagements convenus au niveau international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, recommandations plus particulièrement axées sur les droits de l'homme et l'état de droit.

Dui Hua espère travailler plus étroitement avec l'ONU au cours des quatre prochaines années. La Fondation va poursuivre ses consultations avec l'ONU et ses divers représentants, en particulier les titulaires de mandats au titre des procédures spéciales et des organes des Nations Unies chargés de surveiller l'application des traités, afin d'inciter à un meilleur traitement des prisonniers et des détenus politiques, à une plus grande transparence et à un plus grand respect de l'état de droit. Dui Hua est particulièrement fière de son statut consultatif spécial et se réjouit de pouvoir continuer à contribuer aux travaux de l'ONU ces quatre prochaines années.

6. European AIDS Treatment Group (Statut consultatif spécial accordé en 2005)

I. Introduction

Objectifs de l'organisation : Créé en 1992, European AIDS Treatment Group (EATG) est un réseau de 91 associations actives au niveau national. L'organisation représente et défend les intérêts liés au traitement des personnes qui vivent avec le VIH et le sida. Elle a pour mission de permettre d'avoir très rapidement accès aux produits médicaux, au matériel et aux tests de diagnostic les plus récents qui soient pour prévenir ou traiter l'infection par le VIH, ou pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec le VIH ou qui risquent de développer une infection par le VIH. Dans son combat contre le VIH, EATG prend aussi en considération les maladies associées au virus qui touchent souvent les porteurs VIH, ainsi que d'autres problèmes de santé qui accroissent le risque de contamination. La cible géographique prioritaire de l'action d'EATG englobe les États Membres dont s'occupe le Bureau régional de l'Europe de l'OMS (OMS/Europe).

II. Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires : Plusieurs représentants d'EATG ont notamment assisté aux évènements suivants : a) Organisation mondiale du commerce, sixième Conférence ministérielle 2005 (Hong Kong, région administrative spéciale de Chine); b) Commission des stupéfiants, quarante-neuvième session, 2006 (Vienne); c) Réunion de haut niveau sur le sida : Unir le monde contre le sida, 2006 (Siège de l'ONU, New York); d) cinquante-sixième Commission régionale de l'OMS pour l'Europe, réunion d'information technique sur le VIH/sida, 2006 (Copenhague); e) Commission des stupéfiants, cinquantième session, 2007 (Vienne); f) Réunion de haut niveau sur le sida, 2008 (Siège de l'ONU, New York).

Au cours des quatre années concernées, des représentants d'EATG ont assisté et participé à de nombreuses consultations et réunions organisées par l'OMS/Europe

et d'autres organismes des Nations Unies travaillant sur le sida et d'autres maladies contagieuses. Les consultations techniques ont porté sur les thèmes suivants : définition de protocoles cliniques sur la coïnfection VIH/hépatites; définition de protocoles de traitement et de soins pour le VIH/sida destinés aux usagers de drogues injectables, 2005 (Lisbonne); consultation internationale d'ONUSIDA sur la mise en place de partenariats efficaces pour des essais de prévention du VIH, 2005 (Genève); politiques de tests et de suivi pour le VIH en Europe, 2007 (Erevan, Arménie); réunion de consultation de l'OMS/Europe dans le cadre du Groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et les droits de propriété intellectuelle, 2007 (Copenhague); consultation conjointe de l'organisation commune de la société civile et du département VIH/sida de l'OMS sur la réponse du secteur de la santé au VIH/sida, 2008 (Mexico).

Coopération avec les organes et les institutions spécialisées de l'ONU sur le terrain et au Siège

EATG a signé un mémorandum d'accord avec l'OMS/Europe en 2005 qui indique leurs secteurs de collaboration, à savoir notamment : a) les travaux normatifs – définition de protocoles de traitement et de soins –; b) des actions communes visant à susciter et prolonger la mobilisation en faveur de la prévention, du traitement et des soins; c) la planification à long terme pour intensifier les actions destinées à prévenir, traiter et soigner le VIH/sida dans la Région européenne de l'OMS.

EATG a coorganisé plusieurs réunions avec l'OMS/Europe : a) consultation régionale sur des questions de planification et des aspects techniques, menée en collaboration avec le réseau EATG, concernant les actions à entreprendre avec la société civile pour améliorer l'accès au traitement du VIH, 2005 (Berlin); b) consultation technique, en collaboration avec EATG et AIDS Action Europe, sur la criminalisation de la transmission du VIH et d'autres maladies sexuellement transmissibles, 2006 (Copenhague).

EATG a aussi participé à la préparation du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et à la publication de l'OMS intitulée *Progress on Implementing the Dublin Declaration on Partnership to Fight HIV/AIDS in Europe and Central Asia*, notamment le chapitre consacré à la recherche et aux nouvelles technologies.

Activités en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement : L'organisation a contribué à la réalisation de l'objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies dans la zone géographique de l'Europe. Parmi les principales actions engagées à ce titre, on retiendra que EATG a : a) organisé de nombreuses formations pour des représentants de la société civile sur les essais cliniques et l'éthique de la recherche sur le VIH, les nouvelles techniques de prévention du VIH, l'information sur les traitements du VIH et les stratégies de sensibilisation, donnant ainsi un nouvel élan au travail des associations de patients et à l'action des militants en faveur de l'accès aux traitements dans la région. EATG a appuyé la traduction et l'adaptation de documents éducatifs sur les traitements dans plus de 17 langues européennes; b) réalisé de vastes recherches et proposé des politiques fondées sur les droits de l'homme pour répondre au problème de l'épidémie de VIH chez les migrants, les prisonniers, les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, les usagers de drogues injectables et autres

groupes à risques; c) défendu sans relâche auprès des gouvernements nationaux, des institutions de l'Union européenne et d'autres décideurs le droit à la prévention, au traitement, aux soins et au soutien face au VIH/sida en Europe; d) constitué des réseaux et appuyé des initiatives tendant notamment à favoriser un dépistage précoce du VIH, ainsi que des traitements et soins optimaux; mis en place de solides partenariats avec les principaux réseaux de la région; e) soutenu un programme de recherche et d'accès à des médicaments expérimentaux contre l'hépatite C (VHC) pour des malades infectés à fois par le VIH et le VHC; f) organisé de nombreuses réunions avec des sociétés pharmaceutiques et des fabricants de médicaments contre le VIH, le VHC et la tuberculose pour discuter de l'accès aux médicaments, des politiques de prix, ainsi que des conditions et des délais d'enregistrement de ces médicaments.